

Ont été invités :

M. Bonnet, Inspecteur de l'Education Nationale  
M. Bazile, maire de Bignoux  
M. Audonnet, 1er adjoint  
Mme et MM. les représentants des parents d'élèves  
Mmes et M. les enseignants de l'école

Sont excusés :

M. Bonnet  
Mme Maynier (enseignante)

Sont présents :

Mme Bonnet, M. Bourriaud, Mme Colin, Mme Huet (enseignants)  
M. Bazile et M. Audonnet (représentants de la mairie)  
Clara Germain, Nicolas Bregeon, Sébastien Bernuchon, Guilhem Farrugia (représentants des parents)

Début de séance à : 18h

Rappel de l'ordre du jour :

- ✓ Hygiène et sécurité
- ✓ Bilan des actions et des comptes relatifs au fonctionnement de l'école pour 2020-2021
- ✓ Préparation de la rentrée 2021-2022 : effectif, répartition, organisation
- ✓ Questions diverses.

Secrétaire de séance : Guilhem Farrugia

**1. Hygiène et sécurité**

En ce qui concerne la Covid : depuis le retour des vacances d'avril (3 semaines sans présentiel à l'école), une certaine accalmie dans la propagation du virus. Des tests salivaires ont été réalisés à la demande des parents sur un temps hors scolaire. Merci à la mairie pour les démarches engagées sur ce point. 40% des élèves ont été testés. Depuis, le protocole sanitaire en vigueur est toujours celui du 1<sup>er</sup> février. Il est consultable sur <https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467> depuis la réouverture de l'école le 12 mai 2020. Des mises à jour de la FAQ sont régulières. Dernière date de mise à jour : 4 juin.

Hygiène à l'école :

- A la suite des grosses pluies du 3 juin : inondation de la verrière, plaques d'égout soulevées. Merci à la mairie d'avoir été réactive et de le rester les lendemains matins de ce type d'évènement (envoi d'un personnel communal pour aider au nettoyage intérieur et extérieur).
- Les enseignants aimeraient que les papiers et tous les emballages puissent être mis dans les bacs jaunes. Discussion avec la mairie pour un changement de pratique des agents : M. le maire annonce que les collectivités devraient être dotées de bacs de tri prochainement, ce qui permettra de mettre en place le tri à l'école. Une note sera transmise aux agents sur ce point.
- Contrat de France Melin : Mme Colin remercie la mairie d'avoir renouvelé ce contrat permettant de mettre en place la désinfection des locaux et du matériel.
- Question d'un parent, relayée par les représentants : « *Au sujet des toilettes de maternelle : en effet, si nous avons bien compris ce sont les mêmes toilettes pour tous les maternels. Cette pièce est un lieu de*

passage pour les entrées et sorties des enfants et il n'y a aucune intimité pour ceux qui souhaitent aller aux toilettes, à un âge où on prend conscience de son corps et de l'intimité. Pourrait-il être envisageable d'équiper ces toilettes de brise-vue ou petites portes ? ».

Réponse formulée au conseil d'école : l'entrée de tous les élèves se fait par les toilettes pour le lavage des mains. *A priori*, sauf urgence, il n'y a pas d'enfants à ce moment-là aux toilettes (au moment de l'entrée des enfants, le matin). Il n'y a par ailleurs pas de passage groupé aux toilettes (de tous les maternelles ensemble), et même pour la classe de PS-GS, le passage est réalisé par groupes. La construction de box ou de cloisons est problématique au niveau matériel dans cet espace. Dans cette configuration, les claustras ne permettront pas de mettre en place plus d'intimité (évier en face). Il n'y a pas d'enfant qui a différé un passage pour être seul : cela n'a pas été constaté par les enseignants ou les Atsem. L'idée de l'intimité est en construction chez les enfants de cet âge et les enseignants n'ont pas repéré d'enfants ayant manifesté une gêne de cet ordre. Le parent inquiet à ce sujet peut bien sûr prendre RDV avec l'enseignante de maternelle pour en discuter.

- Extension de la garderie : une étude de faisabilité et un chiffrage sera prochainement réalisé pour une construction ou une extension de la garderie, prévue en 2022-2023. M. le maire informe le conseil que la salle de motricité pourrait continuer à être utilisée de manière temporaire à cette fin. Les enseignants expriment leur réticence à utiliser cette salle de motricité pour la garderie, dans la mesure où cela nuit à la mise en place d'activités pédagogiques. La mairie explique qu'un retour dans la petite salle utilisée auparavant paraît au détriment du confort des enfants et ne permet pas de préserver la sécurité immédiate des locaux (nécessité d'accès à un espace clos protégé par une barrière). Cette réflexion sur la garderie implique de réfléchir à de possibles aménagements différents, tant au niveau des ressources humaines (en particulier médiathèque) qu'au niveau de l'utilisation des locaux et des thématiques mises en place au cours des moments de garderie. Rien n'est pour l'instant arrêté : il y aura une période de réflexion avec la mairie, les enseignants, les parents et le personnel pour discuter et échanger sur le sujet.

## 2. Bilan des actions :

Compte tenu du contexte sanitaire, beaucoup d'actions projetées cette année n'ont pu aboutir (école et cinéma, spectacle au TAP, classe transplantée à Talmont, cycle piscine CE...). Ces annulations sont indépendantes de la volonté des enseignants et tiennent au contexte sanitaire et aux différents protocoles très contraignants successivement mis en place tout au long de l'année.

Impossibilité d'avoir des ateliers en structure extérieure, d'où le choix d'accueillir des intervenants de l'école pour **le projet jardin**. Tuân et Stéphanie interviennent aussi pour les ateliers TAP, entre 3 et 5 interventions dans chacune des classes selon le projet de chaque enseignant.

Surprise à découvrir lors des visites de la semaine du 28 juin au 2 juillet (de 16h à 18h) : cf tableau ci-dessous :

lundi 28 juin	mardi 29 juin	jeudi 1 <sup>er</sup> juillet	vendredi 2 juillet
MS-CP	PS-GS	CE1-CE2	CM1-CM2

Depuis le 4 juin, allègement du protocole et notamment la possibilité de prendre le même bus à 2 classes. D'où les **journées au jardin botanique** de l'université (7 juin pour les CE et CM, 21 juin pour les PS-GS et MS-CP). Ateliers scientifiques en lien avec le projet jardin de l'école, mis en œuvre par le CRED.

Intervention de Maïa, professeur de **musique** et chant à l'école de Musique, pour la classe de MS-CP : 7 séances.

**Sorties vélo** pour les classes de CE et CM (29 juin) : il faudra des accompagnateurs pour respecter les normes d'encadrement.

**Parcours interactif** du 30 mai, organisé par des étudiantes de l'IUT GEA de Poitiers (projet tutoré « école écologie »). Très bonne participation des familles, plaisir à se retrouver avec une organisation qui a permis un parcours en forêt de Moulière, ponctué de stands consacrés à la sensibilisation à l'écologie. Retours très positifs des enfants, qui écrivent un mot. Les étudiantes organisatrices ont souhaité que la mairie soit remerciée pour la disponibilité du maire, la communication de l'affiche dans la gazette et le prêt de la salle socioculturelle ; l'APE pour l'aide apportée et les enseignants pour la communication autour de l'événement. Tous les bénéfices ont été reversés à la coopérative scolaire de l'école, soit 456 euros. L'événement sera à nouveau organisé l'année prochaine par des étudiants de l'IUT GEA, en conservant autant que possible le partenariat avec la mairie de Bignoux, l'APE (avec qui le partenariat pourra être développé, notamment pour la mise en place complémentaire d'autres stands interactifs sur l'écologie) et l'école, mais aussi en sollicitant plus largement d'autres associations de la commune qui pourraient être intéressées par ce projet fédérateur.

### **3. Bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école pour 2020-2021 :**

Interventions de Stéphanie et Tuân : 1650 euros (1000 euros mairie ligne « activités extérieures »).  
Transports CRED : 220 euros (mairie)

#### **Ventilation compte OCCE 2020-2021**

<b>DEBITS</b>		<b>CREDITS</b>	
<b>Nature</b>	<b>Montant</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
		A nouveau	2947.80
Reliquats 2019-2020 (les Géants du ciel)	665.00	Reliquats 2019-2020 (marché de Noël)	465.10
Adhésion OCCE + assurances	200.10	Subvention Mairie 2021	250.00
Abonnements	219.00		
Achat livres	11.90	Participation familiale début d'année	461.80
Achats petit matériel	58.05		
Jardin (Tuân & Stéphanie + petits achats)	670.00		
Musique (Maïa)	343.00	Vente photos scolaires	564.06
Sciences (Intervenants PMF)	100.00	Don APE	1500.00
		Don parcours interactif	456.00
<b>TOTAL</b>	<b>2267.05 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6182.96 €</b>

La coopérative sera positive en cette fin d'année scolaire à hauteur de près de 4000 euros : une bonne réserve pour les projets à venir. La clôture des comptes a lieu chaque 31 août et les bilans des comptes sont consultables sur demande.

### **4. Préparation de la rentrée 2021-2022 : effectif, répartition et organisation**

92 élèves cette année répartis sur 4 classes.

#### **Départs :**

10 élèves de CM2 partent au collège (3 sur le collège de secteur ; 7 dans le privé)

1 fratrie part : 1 en GS et 1 en CP  
1 élève de CP

Arrivées :

15 arrivent en PS  
1 arrive en GS  
1 arrive en CE2

Effectif pour 2021-2022

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Année en cours (2020-2021)	11	5	14	16	13	10	13	10	<b>92</b>
Admissions faites pour 2021-2022	15	11	(+1) 6	(-1) 13	(-2) 14	(+1) 14	10	13	<b>96</b>

Soit 24 élèves / classe en moyenne.

Répartition pour 2021-2022

Scénario 1 :

classe 1 PS-MS	classe 2 GS-CP	classe 3 CE1-CE2	classe 4 CM1-CM2
15 + 11 = 26	6 + 13 = 19	14 + 14 = 28	10 + 13 = 23

Scénario 2 :

classe 1 PS-MS	classe 2 GS-CP	classe 3 CE1-CM1	classe 4 CE2-CM2
15 + 11 = 26	6 + 13 = 19	14 + 10 = 24	14 + 13 = 27

Une des 2 classes (3 ou 4) sera chargée. **Le scénario 1 est pour l'instant celui qui est privilégié.**

Scénario 3 :

classe 1 PS-GS	classe 2 MS-CP	classe 3 CE1-CE2	classe 4 CM1-CM2
15 + 6 = 21	11+13 = 24	14 + 14 = 28	10 + 13 = 23

Ce dernier scénario ne va pas favoriser des conditions *optimum* pour le CP, donc c'est plutôt le scénario 1 qui est privilégié. Mais en fonction des mouvements cet été (des logements sont vacants ou vont l'être), un autre scénario pourrait être retenu. La répartition actée ne pourra être communiquée aux parents qu'à la rentrée, compte tenu des mouvements qui peuvent apparaître cet été.

L'inscription des PS est faite actuellement. L'admission sera réalisée lors de la soirée visite mardi 29 juin. Les familles des PS seront accueillies pour une première rencontre avec la maitresse et Nadine et la visite des locaux (18h15-19h).

Tous les enfants nés en 2018 peuvent être accueillis en PS. L'école est obligatoire à partir de 3 ans, c'est-à-dire l'année scolaire des 3 ans de l'enfant.

#### Organisation spatiale :

- Classe 1 : Mme Sandrine Huet
- Classe 2 : Mme Nathalie Bonnet (+ classe des MS pour les futurs GS).
- Classe 3 : M. Patrick Bourriaud : difficulté pour installer les 28 élèves en îlots. 14 m<sup>2</sup> en plus dans la salle verte. Possibilité, avec des travaux moindres, d'installer les CE dans cette classe pour la rentrée prochaine.
- Classe 4 : Mme Lydia Colin et Mme Sophie Maynier (les mardis ?).
- Salle actuelle des CE : travaux de groupe/arts plastiques.

#### Travaux à réaliser :

- Dépose du tableau et du VPi de la classe des CE vers la classe verte.
- Internet en filaire à ramener près du tableau VPi.
- Porte isolante à l'entrée de la classe vers le couloir de la grande salle.

ATSEM : Nadine avec Mme Huet  
Eloïse avec Mme Bonnet

Concernant les autres agents :

Remplacement de Maryse : M. le maire signale que le remplacement est étudié. Toutes les configurations possibles sont actuellement prises en compte et sont objet de réflexion. Une décision sera prise prochainement par la mairie.

- Classe 1 en maternelle.
- Classe 2 maternelle/élémentaire, donc avec une organisation et des horaires des deux cycles.
- Classe 3 et 4 en élémentaire.

#### Organisation de la semaine, pour 2021-2022 :

lundi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
mardi	9-12h	13h30-16h	
mercredi	9-11h	TAP 11h-12h (Mairie)	
jeudi	9-12h	13h30-16h	APC 16h-16h45 (Enseignants)
vendredi	9-12h	13h30-16h	

#### 4. Remerciements :

À tous les partenaires de l'école :

- à la **mairie** (personnel supplémentaire pour hygiène, participation au jardin, budget, dossier plan de relance pour le numérique accepté...).
- à l'**APE** (pour le spectacle aux enfants, le don de 1500 euros qui permet de financer 40% des interventions au jardin).
- aux **parents représentants** pour leur engagement et leur investissement cette année.

- à **l'ensemble des parents** (dons de plantes, disponibilité pour accompagner sur les sorties piscine, vélo et autres...).

M. le maire remercie les acteurs de l'école pour la synergie qui a été mise en place tout au long de l'année, entre les représentants des parents, les enseignants et la mairie. La constante discussion et les nombreux échanges ont permis de mettre en place des actions concertées

**L'équipe enseignante souhaite de bonnes vacances aux élèves et à leur famille et rappelle que le dernier jour de classe est le mardi 6 juillet et que la rentrée aura lieu jeudi 2 septembre 2021 à 9h.**

Guilhem Farrugia



Lydia Colin

